



Ministère du Travail

# Index Egapro

L'outil de calcul et de déclaration de votre index égalité professionnelle  
Femmes- Hommes

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

### Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2019

### Periode de référence

Date de début

01/01/2019

Date de fin

31/12/2019

### Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

### Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

259

## INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

89/100

*89 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus*

## INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>EMPLOYES</u>	-2.6%	-4.3%	-3.3%	-4.9%
<u>TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE</u>	1.1%	3.3%	3%	nc

votre résultat final est

1%

écart favorable aux femmes

votre note obtenue est

39/40

<u>CADRES</u>	nc	nc	-4.1%	-0.6%
<u>CADRES SUPERIEURS</u>	nc	nc	nc	nc

## INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	92.9%	85.2%

vos résultats en nombre équivalent de salariés\* est **4.7**  
écart favorable aux femmes

vos notes obtenues sont **25/35**

vos résultats en pourcentage est de **7.7%**, la note obtenue est de **15/35**  
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* si ce nombre d'hommes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

## INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

vos résultats finaux sont **100%**

vos notes obtenues sont **15/15**

## INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats finaux sont **5**  
les femmes et les hommes sont à égalité

vos notes obtenues sont **10/10**

